



Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 12 octobre 2018

6^{ème} Commission

N° CP-2018-9-6-7

Service instructeur

DEVI - Service de l'Environnement et de
l'Agriculture

Service consulté

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE ET AUX COLLECTIVITES C732

Résumé : Le présent rapport est relatif à la demande présentée par l'association ALSACE NATURE dans le cadre de sa contribution aux opérations d'accompagnement des projets « post-Fessenheim » et au titre du programme d'actions 2018 de la politique de soutien à la vie associative. Il est proposé une aide de 8 000 €.

Cette association travaille traditionnellement en partenariat avec notre collectivité depuis plus de 20 ans sur le volet « Education à l'environnement et au développement durable » au travers des sorties-nature grand public intitulées « Dimanches-Nature ». Elle a perçu, à ce titre, une subvention de 1 000 € pour l'année en cours.

La présente demande fait suite à une récente entrevue avec Madame la Présidente, au cours de laquelle a été évoquée la contribution associative aux actions de requalification économique du territoire impacté par la fermeture de la centrale nucléaire de FESSENHEIM. L'expertise environnementale de cette association pourra, en effet, utilement être valorisée dans la construction du nouveau projet de territoire.

Pour ces actions, la subvention demandée s'élève à 15 000 €. Il est proposé d'accorder une aide de 8 000 € au titre de l'exercice 2018, les crédits nécessaires étant imputés sur le programme C732 au chapitre 65 fonction 738 nature 6574.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente

Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT